

# UTILISATION DES REPERES TECHNICO-ECONOMIQUES DU RESEAU LAIT DES PAYS DE LA LOIRE

**N.B. :** Ces repères sont issus de fermes globalement performantes d'un point de vue technico-économique. Ils correspondent au ¼ supérieur des élevages des différents systèmes de production décrits.

## LES REPERES TECHNIQUES PAR RACE

Ils correspondent aux résultats moyens des élevages du réseau lait pour chaque race décrite. Pour les races peu présentes dans les fermes de référence (Normande, Montbéliarde), ces critères sont consolidés par les données des OCL de la région.

Lorsqu'on est dans un élevage avec un troupeau mixte, on peut tout à fait utiliser une règle de trois pour bâtir un repère pour l'élevage étudié.

Exemple : Troupeau aux 2/3 Prim'Holstein et 1/3 Normande

Repère de lait produit/VL =  $8\,600 \times 2/3 + 6\,300 \times 1/3 = 7\,755$  litres/an environ

Repère de TP :  $(33,1 \times 8\,600 \times 2/3 + 36,0 \times 6\,300 \times 1/3) / 7\,755 = 33,8$  g/litre

## LES REPERES LIES AU SYSTEME FOURRAGER

Chaque élevage doit pouvoir être rapproché d'un des 4 systèmes fourragers décrits en se basant sur la conduite de son troupeau laitier et en particulier de ses vaches laitières.

**Système silo ouvert sans pâturage :** les vaches laitières ne pâturent quasiment pas sauf quand elles sont tarées. La ration distribuée quotidiennement aux vaches représente tout le temps plus de ¾ des besoins journaliers de la vache en fourrages (moins de 25% de pâture).

**Système silo ouvert avec pâturage :** les vaches laitières pâturent mais le silo n'est jamais fermé. Le pâturage prend une place significative (plus de 25%) dans la ration des vaches à certains moments de l'année. La pâture peut représenter parfois la moitié voire les 2/3 de la ration des vaches mais l'éleveur n'arrête pas la distribution de correcteur azoté en période de pâturage.

**Système silo fermé :** les vaches laitières pâturent de façon significative, au moins au printemps, et le silo est généralement fermé. Le pâturage prend une place dominante au printemps (plus de 75% de la ration journalière) dans la ration des vaches. Dans certains cas, le silo n'est pas réellement fermé mais les faibles quantités distribuées aux vaches ne nécessitent pas l'apport de correcteur azoté pour corriger le manque d'azote du fourrage.

**Système bio :** le troupeau laitier est conduit selon les règles du cahier des charges Bio.

### A RETENIR

- Les repères techniques observés sont propres à chaque système fourrager et à chaque race.
- Les critères économiques aux pages 3 et 4 sont présentés en 2 colonnes par race ou par système de production.
- La 1<sup>re</sup> colonne correspond aux résultats observés sur l'année civile 2015 chez les éleveurs du réseau lait des Pays de la Loire.
- La 2<sup>e</sup> colonne donne des tendances d'évolution pour l'année civile 2016 par rapport à 2015.
- Compte-tenu de l'évolution très forte du prix du lait d'un mois sur l'autre sur 2015/16, les deux graphiques de la page 4 sont nécessaires pour modérer les repères selon la date de clôture comptable.

## UTILISATION DES REPERES ECONOMIQUES

Les repères économiques en élevages laitiers combinent des **effets races** et **système fourrager**.

Compte-tenu de la volatilité des prix, notamment du lait, il est nécessaire dorénavant, pour analyser correctement les résultats économiques d'un élevage laitier, de connaître également au préalable la **date de clôture comptable** pour trouver des repères appropriés. Dans la plupart des cas, les repères élaborés dans le 4 pages synthétique sont à réajuster en fonction de la date de clôture comptable et de la race pour un élevage qui n'est pas 100% Prim'Holstein.

Exemple : Elevage ½ Prim'Holstein ½ Montbéliard avec clôture au 30/09/16, système silo fermé.

### Etape 1 : Repère pour le prix du lait

Prendre le prix de base moyen correspondant à la date de clôture comptable ➔ 280 €/1 000 litres (cf. page 2)

Rajouter la plus-value logique liée aux taux (moyenne P'H et Mo : (20+28) / 2) ➔ 24 €/1 000 litres (cf. page 3)

➔ Repère pour le prix du lait payé sur l'exercice comptable : **304 €/1 000 litres**

### Etape 2 : Repère pour le produit de l'atelier lait

Pour le **produit viande**, tenir compte de l'effet race (moitié P'H, moitié Mo ➔ (43 + 62) / 2 = 53 €/1 000 litres)

Eventuellement corriger de l'effet conjoncture de l'année (- 1 €/1 000 litres pour l'année civile 2016 par rapport à l'année civile 2015 ➔ - 1 €/1 000 litres pour une clôture de septembre 2016 ➔ **52 €/1 000 litres**

Pour les **aides PAC**, même raisonnement que pour le produit viande. Dans une clôture du 30/09/16, les aides PAC de l'année civile sont provisionnées. Le repère doit l'intégrer soit (5 + 0) ➔ **5 €/1 000 litres**

Le repère du **produit total de l'atelier lait** englobe la somme de ces 3 repères = 304 + 52 + 5 = **361 €/1 000 litres**

### Etape 3 : Repère pour les charges opérationnelles de l'atelier lait.

Prendre les repères du système fourrager correspondant. Compte-tenu des plus faibles niveaux de production par vache, les charges opérationnelles de l'atelier laitier (ramenées par 1 000 litres de lait) sont généralement plus importantes en Normandie et en Montbéliardes qu'en Prim'Holstein. En Normandie, on peut compter globalement par rapport aux repères édités en P'H : + 20 €/1 000 litres à même système fourrager dont 30% liés aux concentrés, 20% liés au coût SFP, 20% liés aux frais vétérinaires et 30% liés aux autres frais d'élevage. En Montbéliardes, on peut compter globalement par rapport aux repères édités en P'H : + 10 €/1 000 litres à même système fourrager dont 3% liés aux concentrés, 2% liés au coût SFP, 2% liés aux frais vétérinaires et 3% liés aux autres frais d'élevage.

Dans l'exemple retenu, les repères de coûts de l'atelier laitier seraient donc les suivants :

<b>Coût SFP</b> : 34 + 3 (effet année fourragère 2016) + 1 (effet troupeau 50% Mo)	= <b>38 €/1 000 litres</b>
<b>Coût concentrés</b> : 69 + 2 (effet troupeau 50% Mo)	= <b>71 €/1 000 litres</b>
<b>Coût alimentaire total</b>	= <b>123 €/1 000 litres</b>
<b>Frais d'élevage totaux</b> : 41 + 2 (effet année 2016) + 2 (effet troupeau 50% Mo)	= <b>43 €/1 000 litres</b>
<b>Achats de paille</b> : 4 (à discuter selon l'assolement et les surfaces en céréales)	= <b>4 €/1 000 litres</b>
<b>Total charges opérationnelles</b> :	= <b>156 €/1 000 litres</b>

### Etape 4 : Repère pour la marge laitière.

Il suffit de soustraire les charges opérationnelles du produit de l'atelier lait : 361 – 156 = **205 €/1 000 litres**

Pour avoir un repère à l'hectare de SFP, intégrer le repère de lait produit/ha SFP (page 3) et tenir compte de l'effet race sur ce critère (-20% en Normandie et -10% en Montbéliarde par rapport aux P'H : 8 600 litres/ha SFP en P'H – 5% (effet 50% Mo)

➔ 7 030 litres/ha x 205 €/1 000 litres = **1 595 € de marge lait/ha SFP**.

#### Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idel.fr

Achévé d'imprimer en Décembre 2016

ISBN : 978-2-36343-804-1 – ISSN : 2274-0473

Décembre 2016 – Référence Idel : 0016 303 017

Réalisation : Corinne Maigret

Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture

#### Ont contribué à ce dossier :

Jean-Claude Huchon – CA 44 – Tél : 02 53 46 60 01

François Battais – CA 49 – Tél : 02 41 33 61 00

Bertrand Daveau – CA 53 – Tél : 02 43 67 36 50

Charlotte Morin – CA 53 – Tél : 02 43 67 37 26

Didier Désarménien – CA 53 – Tél : 02 43 67 37 25

Laurent Gaboriau – CA 85 – Tél : 02 51 36 82 71

Patrice Pierre – Institut de l'Elevage – Tél : 02 41 18 61 62



Confédération  
Nationale de l'Elevage  
**CNE**

  
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE